

Douche

Situation

La douche doit être aussi éloignée que possible de la porte et ne pas être placée dans la zone permettant d'accéder aux WC ou au lave-mains. Ce positionnement, ainsi qu'un dimensionnement suffisant de la surface de la douche, permettent de garantir que l'eau reste dans l'espace prévu à cet effet, même avec une construction plate sans bord.

Dimensions

Dans les établissements de soins, la douche doit offrir une surface utile d'au moins 100 × 120 cm (douche publique selon SIA: 90 × 110 cm). La forme rectangulaire est avantageuse car les personnes assises ont besoin de plus de place dans le sens de l'assise qu'en largeur. Du côté ouvert, la déclivité doit être d'au moins 20 cm en dehors de cette surface, et donc au-delà du rideau de douche (douches publiques selon SIA: 30 cm). Ceci garantit que l'eau coulant sur le rideau de douche, même lorsqu'il bouge, aille bien vers l'écoulement et pas dans la pièce.

Surface/sécurité antidérapage/contrastes

L'espace douche peut être carrelé, pourvu d'un revêtement coulé ou d'un receveur de douche préfabriqué. La surface doit être antidérapante (GB2 selon le bpa/EMPA ou B selon DIN 51130) et mate (max. 10 unités de brillance). Distinguer la surface de la douche du sol par un contraste (rapport entre les valeurs de luminosité $\geq 3:1$) facilite l'orientation et augmente la sécurité.

Evacuation de l'eau/déclivité

Dans les douches plates, l'espace de douche doit se vider de son eau aussi vite que possible. Les critères correspondants sont une capacité importante de l'écoulement et une déclivité suffisante. La déclivité doit être de 1,5 à 2% sur l'ensemble de la surface de la douche. Si la douche se trouve en dehors de la zone d'accès au lave-mains et au WC, il est possible d'utiliser un bord d'au maximum 1 cm afin de retenir l'eau.

Attention: la zone de la douche doit toujours être clairement définie et ne pas englober l'ensemble de la pièce.

Protection anti-éclaboussure

Dans l'habitat, il est possible d'utiliser des parois de douche fixes et pivotantes. Pour les centres de soins, les rideaux de douche offrent une protection adaptée contre les éclaboussures tout en laissant l'accès libre aux auxiliaires. Une protection contre les éclaboussures à mi-hauteur évite que les soignants ou le sol ne soient mouillés tout en offrant un accès de tous côtés pour les soins.

Poignée

Une poignée en L au mur, avec un élément horizontal placé à 70 à 75 cm de hauteur, aide à s'asseoir à se relever et à se stabiliser une fois debout. Elle doit toujours être montée sur le côté long de la douche car la personne qui se douche est assise de manière parallèle à ce côté (cf. Dimensions). La position par rapport au coin de la pièce dépend de la manière dont on souhaite se doucher assis (cf. Siège de douche). Si l'élément horizontal de la poignée est dans le coin et du côté étroit de la douche, cela simplifie l'accès à la douche et permet d'utiliser un siège suspendu.

Douche

Siège de douche

Dans une maison de retraite, un siège de douche rabattable (monté au mur ou suspendu à la poignée) constitue une excellente solution pour se doucher assis. Dans les centres de soins, un siège de douche indépendant s'avère en général plus utile car il simplifie les soins de tous les côtés pour les soignants. L'élément vertical de la poignée en L doit toujours être monté 20 à 25 cm avant le bord avant du siège de douche. Cela signifie que cette poignée doit être installée plus loin du coin de la pièce si le siège est indépendant, car ce dernier n'est pas directement à côté du mur. C'est la seule solution pour laver le dos du résident. Il est préférable de déterminer la position exacte avec les soignants.

Robinetterie

Le robinet doit être bien accessible en position assise et doit donc se trouver à proximité d'une poignée à une hauteur de 100 à 110 cm. Afin que la poignée reste bien accessible, il faut utiliser un robinet encastré. Une longue poignée simplifie l'utilisation pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant des articulations.

Attention: dans les centres de soins où les résidents ne sont plus en mesure de se doucher eux-mêmes, le robinet doit être facilement accessible pour le personnel, en général sur le côté étroit de la douche.

Eclairage

L'éclairage de la pièce doit être planifié de manière à ce qu'il soit d'au moins 500 lux au sol, même lorsque le rideau de douche est tiré, et à ce qu'un éclairage vertical de 200 lux soit assuré à une hauteur de 160 cm. **Une composante d'éclairage indirecte importante ou des lampes de grande surface permettent d'obtenir un bon éclairage sans éblouir.**